

Critères d'admissibilité spécifiques aux nageuses et nageurs génériques et paralympiques de 18 ans et plus

- Être inscrit au plus tard le 1^{er} avril 2016 à un club de natation civil de la Fédération de natation du Québec.
- Avoir participé au minimum à quatre rencontres sanctionnées du réseau civil, universitaire ou collégial et avoir pris part au minimum à 12 épreuves individuelles (courses) - en préliminaires ou en finales contre la montre - entre le 1^{er} juin 2015 et le 1^{er} avril 2016.
- Pour être considérées, il doit y avoir au minimum 4 jours d'intervalle entre deux compétitions.
- Les essais de temps, les rencontres intraclub (intramurales), invitations de moins de 25 nageurs, les rencontres en eau libre et les rencontres des maîtres nageurs **ne sont pas acceptés** comme compétition d'éligibilité.
- Les nageuses et les nageurs de 18 ans et plus ayant au moins deux temps de qualification festival provincial par équipe mais qui ne rencontrent pas les critères d'admissibilité spécifiques pourront être inscrits hors concours au festival provincial par équipe.

Nageurs « sans-attache » :

- Un nageur affilié avec un club de natation dont le statut est « sans-attache » suite à une procédure de transfert pourra s'inscrire au festival par équipe de la section du club vers lequel il est en attente de transfert. Toutefois, il devra être inscrit « hors-concours » : il n'aura donc pas accès aux finales et ne pourra pas participer aux épreuves de relais.

Exclusions :

- Les nageurs affiliés « Maîtres seulement » ne peuvent pas participer au Festival par équipe 2016.
- L'entraîneur en chef d'un club de natation ne peut pas s'inscrire comme nageur au Festival par équipe 2016.

Nombre d'épreuves : Maximum de 5 épreuves individuelles par nageur (maximum 3 épreuves par jour)

CATÉGORIE D'ÂGE	NOMBRE D'ÉPREUVES INDIVIDUELLES
11-14 ans	5 épreuves individuelles maximum
15 ans et plus	Inscrit à 1 ou 2 épreuve(s) qualifié(es), aura droit à 3 épreuves additionnelles* Inscrit à 3 épreuves qualifiées, aura droit à 2 épreuves additionnelles* Inscrit à 4 épreuves qualifiées, aura droit à 1 épreuve additionnelle* Inscrit à 5 épreuves qualifiées, aucune épreuve additionnelle

* Les épreuves additionnelles doivent être inscrites au temps réel réalisé ou sans temps (NT).

Frais de participation : Voir les *Frais d'inscription aux compétitions 2015-2016* dans le guide technique.

Épreuves pour paranageurs

- Classes S1 à S6 et S11 :
 - Ils ont accès aux épreuves de 50m et 100m de chaque style.
 - Ils nageront les épreuves de 50m durant les épreuves de 100m du même style.
 - Ils nageront les épreuves de 100m durant les épreuves de 200m du même style.
- Classes S7 à S10 et S12 à S14 :
 - Ils ont accès aux épreuves de 50m, 100m et 200m.

Les paranageurs qui respectent les critères d'admissibilité des nageurs sans handicaps dans les épreuves de 400m, 800m et 1500m pourront nager eux aussi ces épreuves.

Déroulement de la compétition

Préliminaires

- Toutes les épreuves se nageront senior du plus lent au plus rapide à l'exception des 400m QNI, 400m libre et 800/1500m libre qui se nageront du plus rapide au plus lent.
- Le règlement SW 3.1.1.1 ne s'applique pas.

Finales

- Les finales seront composées de 6 nageurs.
- Il y aura 3 finales chez les filles : 11-12 ans / 13-14 ans / 15ans et plus.
- Il y aura 3 finales chez les garçons : 11-12 ans / 13-14 ans / 15ans et plus.
- Les paranageurs qui se classent dans les 6 premières positions de leur catégorie d'âge ont accès aux finales de cette même catégorie d'âge.

400m QNI et libre

- Les épreuves de 400m QNI et libre sont des épreuves finales contre la montre nagées lors des préliminaires.
- Les 6 meilleurs temps d'inscription **prouvés en 25m** de chaque catégorie d'âge à la fermeture de la période des forfaits nageront seuls dans une vague de leur catégorie d'âge.
- Les nageurs suivants nageront senior du plus rapide au plus lent.
- Autant que possible, le 400m libre se nagera 1 par couloir. Par contre, advenant que l'estimation de temps des préliminaires dépasse 5 heures, le comité organisateur a la liberté de jumeler des départs à deux par couloir.

800/1500m libre

- Les épreuves de 800m et 1500m sont des épreuves finales contre la montre nagées lors des préliminaires.
- Tous les temps doivent être prouvés ou NT.
- Les 6 meilleurs temps d'inscription **prouvés en 25m** au 800m libre filles de chaque catégorie d'âge à la fermeture de la période des forfaits nageront seuls dans une vague de leur catégorie d'âge.
- Les 6 meilleurs temps d'inscription **prouvés en 25m** au 1500m libre garçons de chaque catégorie d'âge à la fermeture de la période des forfaits nageront seuls dans une vague de leur catégorie d'âge.
- Les nageurs suivants nageront senior du plus rapide au plus lent.
- Autant que possible, les épreuves de 800-1500m libre se nageront 1 par couloir. Par contre, advenant que l'estimation de temps des préliminaires dépasse 5 heures, le comité organisateur a la liberté de jumeler des départs à deux par couloir.

Épreuves de relais

- Chaque club est limité à une seule équipe de relais par épreuve.
- Un nageur est limité à un relais par session.
- Les relais sont des épreuves finales contre la montre, le soir à la fin des finales.

Identification des relayeurs et période de modification pour l'ordre des nageurs de relais : Les membres d'une équipe de relais ainsi que l'ordre de départ doivent être inscrits au plus tard 30 minutes après la fin de la session préliminaire du jour. Les noms et l'ordre des nageurs de relais pourront être modifiés jusqu'à 30 minutes avant le début de la session des finales.

Période de forfaits pour les épreuves individuelles en finale contre la montre : Les forfaits devront être faits au plus tard 30 minutes avant le début de la session. Tout nageur qui déclare forfait après le délai fixé sera exclu de toutes les épreuves de la session de finales qui se déroulera la même journée (incluant les épreuves de relais).

Période de forfaits pour les épreuves de finales : Les forfaits devront être faits dans les 30 minutes qui suivent la fin des épreuves éliminatoires précédant la session des finales. Tout nageur finaliste autre que substitut qui déclare forfait après le délai fixé sera exclu de toutes les épreuves de la session concernée (incluant les épreuves de relais).

Récompenses

- Les trois premiers de chaque épreuve individuelle recevront une médaille (bronze- argent-or).
- Les membres des trois premières équipes de relais recevront un ruban (3^e – 2^e – 1^{er}).
- Une bannière sera remise à l'équipe qui termine première.
- Une bannière sera remise à l'équipe qui démontrera la meilleure éthique sportive.

Classement par équipe :

Pointage des épreuves individuelles : 7-5-4-3-2-1

Pour inscrire des points, le temps de qualification « Provincial A » 2015-2016 doit avoir été atteint pour les épreuves individuelles (CGR 9.8.1.4).

Pointage des relais : 7-5-4-3-2-1

Éthique sportive : les détails du mode de sélection seront dévoilés dans le bulletin technique.

AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISATION DE LA COMPÉTITION

Classement des nageurs selon les temps soumis en 25m ou en 50m

Selon le règlement CSW 3.1.3.2 : Les procédures de pré-classement et l'information sur la conversion des temps, si les conversions sont permises, doivent être indiquées dans la trousse d'information de la compétition.

ENTRAÎNEURS : IL NE FAUT PAS CONVERTIR LES TEMPS

Pour cette compétition en 25m, les nageurs avec des temps en 25m seront classés avec les temps soumis. Les temps soumis en 50m doivent être soumis sans conversion. Tous les temps soumis en 25m seront classés en priorité, suivis de tous les temps en 50m. Aucune conversion de temps ne sera réalisée lors de ce championnat.

Preuves de temps

Un nageur pris en défaut d'être inscrit dans une épreuve avec un temps non prouvé par les validations de temps (Swimrankings – site SNC) à l'intérieur de la période de qualification, verra son temps inscrit « NT » par le comité organisateur et une pénalité de 10\$ par temps non prouvé sera facturé au club fautif par le comité organisateur.

Rappel du nouveau règlement concernant les temps de passage officiels

CSW 13.3.1.1 Temps de passage officiel : Un temps réussi par un nageur pour un intervalle plus court que la distance totale sera officiel dans les conditions suivantes et peut être utilisé aux fins des inscriptions et des records:

- I. Le juge arbitre/directeur de rencontre doit être avisé avant le début de l'épreuve.*
- II. Le nageur doit terminer la distance complète de l'épreuve, voir CSW 12.19.4.*
- III. Le temps de passage officiel doit être rapporté comme une épreuve séparée dans les résultats de la compétition.*

Si un temps de passage ne respecte pas ces conditions, il ne peut pas être utilisé comme temps d'entrée pour cette compétition.

Vérification des critères d'admissibilité et période de dénonciation

Dans les 7 jours suivant la compétition, une vérification des résultats de la compétition pourra être effectuée par la Fédération de natation du Québec et des amendes de 75\$/nageur fautif seront facturées aux clubs qui auront inscrits des nageurs qui ne rencontraient pas les critères d'admissibilité ou qui ne respectaient pas les temps de qualification minimum pour participer à la compétition.

Une période de dénonciation confidentielle est ouverte aux clubs pour informer la FNQ des nageurs non-admissibles à la compétition. Cette période de dénonciation débute au moment de la publication par le comité organisateur de la liste des nageurs inscrits par épreuve (*psych sheets*) et se termine à minuit le mardi suivant la fin du festival (48 heures).

Le club devra envoyer un courriel à : fng@fng.qc.ca en indiquant le nom des nageurs fautifs. La FNQ fera les vérifications nécessaires.

Si la dénonciation a lieu avant le début de la compétition, suite à la confirmation de la non-admissibilité :

- Retrait d'un nageur qui n'a pas les temps de qualification requis peu importe son âge;
- Retrait d'un nageur dont l'affiliation est dans la catégorie « maîtres seulement »;
- Retrait d'un nageur s'il est l'entraîneur-chef d'un club;
- Modification au statut « hors-concours » d'un nageur de 18 ans ou plus qui respecte les temps de qualification requis mais qui ne rencontre pas les critères spécifiques de participation.

Si la dénonciation a lieu pendant la compétition, suite à la confirmation de la non-admissibilité :

- Retrait d'un nageur qui n'a pas les temps de qualification requis peu importe son âge.
Pour toutes les épreuves auxquelles le nageur aurait participé, le statut du résultat devra être modifié pour « rejeté » et le temps effacé.
Les résultats corrigés devront être affichés et les récompenses réattribuées, s'il y a lieu.
- Retrait d'un nageur dont l'affiliation est dans la catégorie « maîtres seulement ».
Pour toutes les épreuves auxquelles le nageur aurait participé, le statut du résultat devra être modifié pour « rejeté » et le temps effacé.
Les résultats corrigés devront être affichés et les récompenses réattribuées, s'il y a lieu.
- Retrait d'un nageur s'il est l'entraîneur-chef d'un club.
Pour toutes les épreuves auxquelles le nageur aurait participé, le statut du résultat devra être modifié pour « rejeté » et le temps effacé.
Les résultats corrigés devront être affichés et les récompenses réattribuées, s'il y a lieu.
- Modification au statut « hors-concours » d'un nageur de 18 ans ou plus qui respecte les temps de qualification requis mais qui ne rencontre pas les critères spécifiques de participation.
Pour toutes les épreuves préliminaires et finales contre la montre auxquelles le nageur aurait participé, le statut du résultat devra être modifié pour « hors-concours ».
Pour toutes les épreuves de finales auxquelles le nageur aurait participé, le statut du résultat devra être modifié pour « rejeté » et le temps effacé.
Dans tous les cas, les résultats corrigés devront être affichés et les récompenses réattribuées, s'il y a lieu.

Si la dénonciation a lieu dans les 48 heures suivant la fin de la compétition, suite à la confirmation de la non-admissibilité, la Fédération de natation du Québec effectuera les révisions suivantes :

- Pour les nageurs n'ayant pas les temps de qualification requis, peu importe leur âge, étant affilié dans la catégorie « maîtres seulement » ou étant entraîneur-chef d'un club : pour toutes les épreuves auxquelles le nageur aurait participé, le statut du résultat sera modifié pour « rejeté » et le temps effacé.
- Pour les nageurs de 18 ans ou plus qui respectent les temps de qualification requis mais qui ne rencontrent pas les critères spécifiques de participation : pour toutes les épreuves préliminaires et finales contre la montre auxquelles le nageur aura participé, le statut du résultat sera modifié pour « hors-concours »; pour toutes les épreuves de finales auxquelles le nageur aura participé, le statut du résultat sera modifié pour « rejeté » et le temps effacé.

De plus, le club perdra tous les points en double pour les épreuves individuelles et les épreuves de relais auxquelles ces nageurs auraient participé, le pointage du club sera révisé à la baisse dans le classement des clubs. Un club ainsi déclassé de la 1^{re} position devra remettre la bannière.

Essai de temps : Aucun essai de temps n'est autorisé par la Fédération de natation du Québec.

Tableau des épreuves

Vendredi

Préliminaires

Échauffement: 16h30 à 17h20

Début de la compétition: 17h30

Samedi

Préliminaires

Échauffement: 8h à 8h50

Début de la compétition: 9h

Finales

Échauffement: 16h30 à 17h20

Début de la compétition: 17h30

Dimanche

Préliminaires

Échauffement: 8h à 8h50

Début de la compétition: 9h

Finales

Échauffement: 15h30 à 16h20

Début de la compétition: 16h30

ÉPREUVES

F	Épreuves	M	F	Épreuves	M	F	Épreuves	M
1	(11+) 50m libre***	(11+) 2	7	(11+) 200m papillon	(11+) 8	25	(11+) 100m libre	(11+) 26
3	(11+) 200m QNI****	(11+) 4	9	(11+) 100m brasse	(11+) 10	27	(11+) 50m dos	(11+) 28
5	(11+) 800m libre*		11	(11+) 200m libre	(11+) 12	29	(11+) 200m brasse	(11+) 30
	1500m libre*	(11+) 6	13	(11+) 100m dos	(11+) 14	31	(11+) 100m papillon	(11+) 32
			15	(11+) 50m papillon	(11+) 16	33	(11+) 200m dos	(11+) 34
			17	(11+) 400m QNI*	(11+) 18	35	(11+) 50m brasse	(11+) 36
			19	(11-12) 4x50m libre**	(11-12) 20	37	(11+) 400m libre*	(11+) 38
			21	(13-14) 4x50m libre**	(13-14) 22	39	(11-12) 4x50m QN**	(11-12) 40
			23	(15+) 4x50m libre**	(15+) 24	41	(13-14) 4x50m QN**	(13-14) 42
						43	(15+) 4x50m QN**	(15+) 44

* Les épreuves du 400m QNI et 400-800-1500m libre sont des épreuves finales contre la montre nagées lors des préliminaires.

** Les épreuves de relais sont des épreuves finales contre la montre nagées lors des finales.

*** La finale du 50m libre aura lieu le samedi soir au début des finales.

**** La finale du 200m QNI aura lieu le dimanche soir au début des finales.

Comité organisateur

Directeur de rencontre

Chantal St-Pierre
Téléphone : 450-443-3975
Courriel : chantal_dan@videotron.ca

Lieu de compétition

Centre sportif Rosanne-Laflamme
7405, Terrasse du Centre
St-Hubert, J3Y 7Z6

Installations

1 bassin de 25m, 6 couloirs en préliminaires et finales
Système électronique

Réunion des entraîneurs

Vendredi le 29 avril 2016 à 17h20

Inscriptions

Le fichier des épreuves est disponible sur le site
<https://www.swimming.ca/fr/evenements-resultats/>

Toutes les inscriptions de clubs devront être déposées sur ce même site dans la colonne « Déposer entrées » avant la date limite d'inscription.

La date limite des inscriptions est le 19 avril 2016.

La personne responsable des inscriptions est :
Chantal St-Pierre
Tél.: 450-443-3975
Courriel : chantal_dan@videotron.ca

La procédure d'inscription se trouve à l'adresse :
www.fnq.qc.ca/index.asp?id=512.

Le paiement devra être remis avant le début de la compétition au commis de course.

Veillez faire le chèque à l'ordre de :
Club de natation Hippocampe

Responsables des officiels

Chantal St-Pierre
Courriel : chantal_dan@videotron.ca

Répartition des clubs

Festival provincial par équipe – Section 5 Nord

Section 5	Club	Association de natation
5 NORD	CNL	Lac St-Louis
5 NORD	CNSL	Lac St-Louis
5 NORD	DSC	Lac St-Louis
5 NORD	MIS	Lac St-Louis
5 NORD	HIPPO	Rive-Sud
5 NORD	CNHR	Rive-Sud
5 NORD	MUST	Rive-Sud
5 NORD	CAPC	Sud-Ouest
5 NORD	CAS	Sud-Ouest
5 NORD	CITA	Sud-Ouest

Sensibilisation au bruit

On encourage avec enthousiasme, plaisir et respect !



L'ambiance des Festivals par équipe est toujours enlevante : les équipes présentes sont bien préparées.
Conséquence : le niveau de décibels y est aussi très élevé !

Avec flûtes, tambours, trompettes et sirènes de bateau : le bruit peut vite devenir infernal.

Nous comptons sur la collaboration de tous afin de rendre l'expérience des festivals par équipe positive pour tous : nageurs, entraîneurs, officiels et spectateurs !



Encouragez vos équipes, faites entendre vos cris de ralliement, manifestez votre enthousiasme et contribuez à l'ambiance festive de la compétition tout en respectant les gens autour de vous : on évite, par exemple, d'utiliser une sirène de bateau pendant une période prolongée ou de jouer de la trompette à 15 centimètres des oreilles d'un officiel ou de son voisin.

Bon Festival par équipe !